

DRONES SUR LA CENTRALE : SECURITE COMPROMISE

le 31 mai 2026



Durant la nuit du 30 au 31 Mai, comme cela devient malheureusement trop fréquent ces derniers temps, un drone s'est introduit au-dessus de la maison centrale.

Grâce à la vigilance et au travail remarquable des surveillants, le drone a pu être détecté. Alertés par l'agent PCI, les personnels des miradors ont immédiatement été mobilisés. Le surveillant stagiaire en poste au mirador est parvenu à repérer l'appareil le long du bâtiment de détention, permettant ainsi d'orienter efficacement les recherches.

A l'ouverture, une fouille ciblée est organisée dans deux cellules permettant la découverte de 4 téléphones, chargeurs et kit main libre.

Un des usagers contraints refuse d'obtempérer au moment de la fouille à corps et sera maîtrisé et placé au quartier disciplinaire.

À l'heure où des risques de violences physiques entre détenus sur les cours de promenade nous sont signalés, cette nouvelle livraison illégale doit nous interpeller.

Il ne faudrait pas que certains détenus profitent des failles exploitées par ces livraisons aériennes pour faire introduire des objets bien plus dangereux, susceptibles de mettre en péril la sécurité des personnels, des détenus et de l'établissement tout entier.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins remercie les agents du service de nuit qui sont restés pour assurer l'ouverture des deux cellules.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins félicite le professionnalisme des agents, des brigadiers chefs et de l'officier de permanence, qui ont permis d'empêcher l'introduction de ce matériel illicite.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins rappelle que la lutte contre les livraisons par drone doit rester une priorité absolue et nécessite des moyens adaptés à l'évolution de cette menace.

**Pour le bureau local,
Matthieu GATUING et Grégory PATEY**